

DEC193186DIST

Décision portant nomination de M. Didier TORNY aux fonctions de chargé de mission

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Didier TORNY, Directeur de recherche est nommé chargé de mission auprès du directeur général délégué à la science pour la Direction de l'information scientifique et technique, direction rattachée à la DGDS, du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020.

Sa mission a pour objet les modèles de publications scientifiques et les outils bibliographiques et bibliométriques.

Pour l'exercice de cette mission, M. Didier TORNY demeure affecté à l'Institut Interdisciplinaire de l'Innovation (UMR 9217).

Article 2

Du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020 M. Didier TORNY, percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'Etat (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation Ile-de-France Gif-sur-Yvette.

CNRS

DIST

3 rue Michel Ange

75794 PARIS CEDEX 16

T. 01 44 96 40 00

www.cnrs.fr



Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le

Le Président-directeur général
Antoine Petit

